



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 20 mai 2015 — N° 91

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

QUÉBEC



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de féliciter l'Assemblée nationale qui s'est vu décerner le prix *Mérites du français dans les technologies de l'information* par l'Office québécois de la langue française.

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner les 10 ans de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.

---

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner la performance de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton dans le palmarès des municipalités.

---

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de Développement PME Chaudière-Appalaches.

---

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner les dix ans de partenariat de L'Entraide Pont-Viau avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

**20 mai 2015**

---

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le 125<sup>e</sup> anniversaire du Cercle Philharmonique de Saint-Jean-sur-Richelieu.

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner la tenue de l'événement « Redonnez à la communauté » du Festivent Ville de Lévis.

---

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le Défi Persévérance de 106,5 km réalisé par les élèves de l'école Les Trois-Soleils.

---

Mme Richard (Duplessis) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Anne-Lise Fecteau.

---

À 9 h 56, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 15.

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 avril 2015 par M. Marceau (Rousseau) concernant le projet de loi n° 28 et le maintien des services en pharmacie.

(Dépôt n° 1139-20150520)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 6, 12, 13, 14 et 19 mai 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(Dépôt n° 1140-20150520)

### Dépôts de pétitions

M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 87 congressistes au Congrès régional *Empreintes de femmes*, concernant la cessation des mesures d'austérité pénalisant directement les femmes.

(Dépôt n° 1141-20150520)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**20 mai 2015**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Lisée (Rosemont) dépose :

Copie de la circulaire n° 2014-033 des Normes et Pratiques de gestion, Tome II, du ministère de la Santé et des Services sociaux, concernant la tarification des repas et du transport des personnes inscrites en centre de jour ou en hôpital de jour pour les adultes et les personnes âgées en perte d'autonomie.

(Dépôt n° 1142-20150520)

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, le 19 mai 2015, sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **120** en annexe)

Pour : **63** Contre : **52** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 20 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 20 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

### **Motions sans préavis**

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant les montants annuellement dévolus aux anciens premiers ministres; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**20 mai 2015**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Poëti, ministre des Transports, conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), M. Surprenant (Groulx) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Tour du silence qui aura lieu simultanément dans plus de 20 villes du Québec ce soir;

QUE ce tour mette en relief la volonté de la population à adopter un comportement responsable en tant que cyclistes et automobilistes;

QUE le gouvernement s'engage à poursuivre sa campagne de sensibilisation au respect mutuel sur nos routes entre cyclistes et usagers de la route;

Enfin, que les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en hommage aux cyclistes décédés.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

M. Lisée (Rosemont), conjointement avec M. Paradis (Lévis) et M. Khadir (Mercier), présente une motion visant la tenue de consultations particulières sur le projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), présente une motion concernant les organismes d'action communautaire autonome; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi favorisant l'information sur la dangerosité des produits présents en milieu de travail et modifiant la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

---

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'examiner les rapports annuels de gestion des ministères et organismes et d'organiser les travaux de la Commission;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail concernant le rapport de la Commission sur le projet de règlement relatif au Règlement sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres.

20 mai 2015

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 33 est adopté.

---

À 11 h 30, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 heures.

---

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Roberge (Chambly) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de s'assurer que les hausses de taxes scolaires pour l'année 2015-2016 soient limitées à l'inflation.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 35 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 25 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 121 en annexe)

Pour : **50** Contre : **60** Abstention : **0**

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 46, Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 46 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 46 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

**20 mai 2015**

---

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 21 mai 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 39, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 mai 2015, à 9 h 45.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 20 mai 2015, à 15 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, et de M. Arsenaault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 33 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

20 mai 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux :

(Vote n° 120)

POUR - 63

Arcand (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Outremont)	Ménard (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	de Santis (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Charlesbourg)	Drolet (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blais (PLQ)	Dutil (PLQ)	Moreau (PLQ)	Thériault (PLQ)
(Saint-Henri-Sainte-Anne)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	Vallée (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Pontiac)	Nichols (PLQ)	Vallières (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Vien (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	(Fabre)	Weil (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Paradis (PLQ)	
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Plante (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Polo (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)	

CONTRE - 52

Bédard (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	(Arthabaska)
Bérubé (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Montarville)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Samson (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Paradis (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	(Lévis)	Soucy (CAQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Péladeau (PQ)	Spénard (CAQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Picard (CAQ)	Surprenant (CAQ)
(Gouin)	Legault (CAQ)	Poirier (PQ)	Therrien (PQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Traversy (PQ)
Dufour (PQ)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)	Turcotte (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	Villeneuve (PQ)
(Jonquière)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)	
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)	

Sur la motion de M. Roberge (Chambly) :

**(Vote n° 121)**

**POUR - 50**

Bédard (PQ)	Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Khadir (IND)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Kotto (PQ)	Martel (CAQ)	(Arthabaska)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Massé (IND)	Roy (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	(Montarville)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Pagé (PQ)	Samson (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Paradis (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
David (IND)	LeBel (PQ)	(Lévis)	Soucy (CAQ)
(Gouin)	Leclair (PQ)	Péladeau (PQ)	Spénard (CAQ)
Drainville (PQ)	Legault (CAQ)	Poirier (PQ)	Therrien (PQ)
Dufour (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Traversy (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)	Turcotte (PQ)
(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	Villeneuve (PQ)

**CONTRE - 60**

Arcand (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Polo (PLQ)
Auger (PLQ)	Couillard (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Bernier (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Billette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	David (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Outremont)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
(Charlesbourg)	de Santis (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
(Saint-Henri-Sainte-Anne)	Dutil (PLQ)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Giguère (PLQ)	(Fabre)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Girard (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Habel (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Hardy (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)